

GRILLE VAE – REFERENTIEL DE CERTIFICATION		
Tâches	Compétences, connaissances, attitudes	Critères d'évaluation
ACTIVITÉ 1 : Enseigner à des élèves de différents niveaux, profils et âges		
A. Accueillir et accompagner un groupe d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> - partir des forces et ressources du groupe ; - susciter et préserver la dynamique du groupe et la valorisation de chaque élève ; - aider les élèves à se situer au sein du groupe, développer chez eux l'écoute (écoute de soi, de l'autre, de soi au sein du groupe) ; - adapter l'action pédagogique et l'apport de connaissances, en fonction des situations, et plus généralement en fonction du comportement des élèves et du groupe ; - être attentif à la progression de chaque élève, dans le respect de ses capacités et attentes ; - être attentif à la progression du groupe lui-même ; - connaître les différentes étapes du développement de l'enfant, de l'adolescent, du jeune adulte. 	<ul style="list-style-type: none"> - création d'un esprit de groupe en prenant en compte les limites et les capacités de chacun ; - accompagnement : instauration d'une juste distance entre observation et implication ; - clarté et précision dans les consignes et justesse dans les corrections ; - gestion d'une progression de séance ; - qualité de l'analyse de la séance dans ses forces et ses manques.
B. Animer et conduire des séances d'apprentissage du théâtre	<ul style="list-style-type: none"> - structurer de manière dynamique les séquences de pratique en cohérence avec le profil, le niveau et le projet de la classe ; - exprimer des propositions et des consignes ; - interrompre, modifier, changer, au besoin, un exercice, en temps réel ; - écouter les réactions des élèves et y être attentif ; - solliciter et accueillir leurs propositions et, le cas échéant, prendre appui sur elles. - Mobiliser des connaissances liées aux règles élémentaires de sécurité et au respect du rythme et des besoins physiologiques des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> - choix, ordonnancement et conduite des séquences adaptées aux objectifs pédagogiques ; - disponibilité et réactivité au regard des contenus de la séance : prise en compte de la réponse des élèves, de leur niveau de pratique et de leur état physique et physiologique ; - analyse détaillée des composantes et de la dynamique d'une séance ; - inscription de la séance dans un processus d'apprentissage et au-delà dans un propos artistique et pédagogique.
C. Conduire des séquences de préparation physique et vocale au jeu	<ul style="list-style-type: none"> - concevoir ces séquences sur une maîtrise des données physiques et physiologiques qu'elles mettent en jeu ; - choisir les exercices en suivant une méthode adaptée et les articuler à la conduite de la séance. 	<ul style="list-style-type: none"> - pertinence du choix des exercices au regard des objectifs visés ; - articulation de la technique et du sens artistique ; - mobilisation de techniques de préparation vocale et physique.

<p>D. Donner les moyens aux élèves d'approcher l'exigence artistique du jeu théâtral</p>	<ul style="list-style-type: none"> - confronter les élèves à la diversité des genres, styles et esthétiques ; - porter une attention aux écritures contemporaines et à leur mise en écho avec le répertoire théâtral depuis ses origines ; - exprimer les enjeux contenus dans les exercices et les travaux (improvisation, interprétation, diction...) de manière accessible ; - mettre régulièrement en regard les éléments techniques et l'expression artistique ; - permettre à l'élève de développer une interprétation personnelle ; - maîtriser les étapes de préparation d'une présentation de travaux d'élèves, d'une représentation ; - mettre au service de la pédagogie une connaissance fine de l'histoire du théâtre, des formes et de l'actualité théâtrale ; - favoriser l'ouverture des élèves à l'environnement artistique immédiat et à tous les arts qui peuvent participer à la réalisation théâtrale ; - développer l'aptitude des élèves à construire une analyse critique des spectacles et des œuvres. 	<ul style="list-style-type: none"> - développement d'un point de vue et d'un axe de travail personnel ou émergence de ceux-ci à travers une recherche collective ; - pertinence des choix dramatiques (lecture, travail de la langue, analyse des situations...) au regard de la matière traitée ; - apports théoriques en adéquation avec les propositions pédagogiques.
<p>E. Eclairer la pratique pédagogique par des apports théoriques, artistiques et culturels</p>	<ul style="list-style-type: none"> - connaître et s'appropriier les fondamentaux des sciences de l'éducation ; - connaître et s'appropriier les fondamentaux et les textes de référence relatifs à l'enseignement du théâtre ; - mettre au service de la pédagogie une connaissance fine de l'histoire du théâtre et des formes et de l'actualité théâtrale ; - disposer d'une culture générale et artistique approfondie ; - favoriser l'ouverture des élèves à l'environnement artistique immédiat, et à tous les arts qui peuvent participer à la réalisation théâtrale ; - sensibiliser les élèves aux questions liées à l'environnement du secteur professionnel (institutionnel, socio-économique...) ; - sensibiliser les élèves à l'environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières...). - développer l'aptitude des élèves à construire une analyse critique des spectacles et des œuvres. 	<ul style="list-style-type: none"> - liaison entre les connaissances et les expériences professionnelles et artistiques ; - mobilisation et articulation de connaissances historiques et d'actualité ; - argumentation d'un point de vue personnel - clarté et précision de la formulation
<p>F. Eclairer sa pédagogie avec ses propres expériences artistiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - pratiquer l'art théâtral ; - mettre sa propre expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique. - mobiliser des techniques théâtrales au service d'un texte et d'un enjeu. 	<ul style="list-style-type: none"> - capacité à articuler son expérience artistique personnelle et sa démarche pédagogique ; - avoir une pratique artistique personnelle et régulière en tant que comédien et/ ou metteur en scène.

ACTIVITÉ 2 : Concevoir son programme pédagogique et artistique

A. Observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves	<ul style="list-style-type: none">- appréhender les motivations des élèves ;- prendre en compte des cadres d'apprentissage diversifiés ;- identifier les pratiques artistiques personnelles des élèves ;- adapter sa pédagogie à des publics de différents niveaux, profils et âges.	<ul style="list-style-type: none">- sens de l'écoute ;- capacité d'adaptation en fonction, du cadre d'intervention, du public et des objectifs poursuivis ;- avoir une bonne connaissance des différents profils de public.
B. Organiser sa réflexion pédagogique	<ul style="list-style-type: none">- nommer, définir les éléments constitutifs de l'art dramatique (le rapport au public, les outils : corps, voix, espace..., les éléments dramaturgiques : textes, répertoire..., le contexte historique, l'esthétique, les courants artistiques...) afin d'organiser et d'interroger sa propre réflexion pédagogique.- adapter les objectifs d'enseignement et les parcours en fonction des caractéristiques du ou des groupes concernés, et des progressions individuelles et collectives des élèves ;- construire un cursus dans la durée ;- porter un regard critique sur sa pratique pédagogique ;- le cas échéant, inscrire son programme dans un projet pédagogique global, dans un projet d'établissement ;- intégrer dans son enseignement l'environnement scénique et ses exigences.	<ul style="list-style-type: none">- restitution détaillée des composantes et de la dynamique d'une séance, dans une séquence d'apprentissage ;- inscription de la séance dans un processus d'apprentissage et au-delà dans un propos artistique et pédagogique ;- capacité à enrichir et faire évoluer sa réflexion artistique et pédagogique (nourrir les processus de transmission).
C. Tenir à jour une estimation de l'avancée des acquisitions	<ul style="list-style-type: none">- suivre l'évolution des acquisitions en fonction des profils et des niveaux de chaque élève ;- accompagner l'élève jusqu'à l'auto-évaluation ;- favoriser l'auto-évaluation du groupe ;- développer le sens critique du groupe ;- aider les élèves à se situer dans l'évolution du projet pédagogique.	<ul style="list-style-type: none">- savoir élaborer des critères et des outils d'évaluation adaptés

ACTIVITÉ 3 : Etre actif au sein de la structure et/ou du département théâtre

Etre acteur du projet de l'établissement ou de la structure	<ul style="list-style-type: none">- Se situer par rapport aux objectifs pédagogiques d'un établissement, aux publics qui le fréquentent (contexte social et culturel) ;- garantir la mise en œuvre du schéma d'orientation artistique et pédagogique théâtre publié par le ministère chargé de la culture ;- veiller au respect des conditions d'hygiène ou de sécurité du cadre de travail et alerter le cas échéant les personnes compétentes sur les dysfonctionnements ;- participer à la mise en œuvre du projet d'établissement et à l'élaboration des documents d'information ;- s'associer à toute réflexion prospective ; savoir s'adapter, le cas échéant, au changement, aux réformes ;- Participer le cas échéant à des événements artistiques à l'initiative de l'établissement.	<ul style="list-style-type: none">- sens du travail en équipe ;- implication dans un projet collectif.
--	--	---

ACTIVITÉ 4 : Etre acteur de la vie culturelle locale

Organiser la relation de la classe de théâtre avec des publics divers	<ul style="list-style-type: none">- développer des actions de rencontre avec différents publics (lectures, mise en espace de textes) dans des lieux divers.	<ul style="list-style-type: none">- être capable de développer des partenariats avec divers acteurs institutionnels, culturels, sociaux...
--	---	--